

M A T E R



GENEVA  
ACADEMY

Académie de droit international  
humanitaire et de droits humains  
Academy of International  
Humanitarian Law and Human Rights

## **Le droit à l'alimentation pour une transition juste vers des systèmes alimentaires durables à Genève**

10 décembre 2024

20h00-21h30

Refettorio

Le droit à l'alimentation a été reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que la Suisse a ratifié en 1992. Malgré l'engagement que la Suisse a pris de protéger le droit à l'alimentation en ratifiant le Pacte, ce droit n'a jamais été reconnu dans la Constitution fédérale. En 2022, deux ans après le début de la crise du Covid-19, durant laquelle l'insécurité alimentaire s'est aggravée pour des milliers de personnes à Genève, le Grand Conseil a proposé d'inscrire le droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise. Le 18 juin 2023, 67% des votants ont accepté cette proposition.

18 mois après ce vote, à l'occasion de la journée internationale des droits humains, il est temps de faire un premier bilan sur ce qui a été fait à Genève pour concrétiser le droit à l'alimentation, et de discuter des prochaines étapes pour une transition juste vers des systèmes alimentaires durables. A cette occasion, nous parlerons également des initiatives communales, cantonales, nationales et européennes que l'expérience genevoise a inspiré.

### **Programme**

Introduction de Walter el Nagar, fondateur et directeur de Fondazione Mater et du Refettorio

Débat avec :

Alfonso Gomez, Conseiller administratif de la Ville de Genève

Eric Cornuz, Maire de la Ville de Meyrin

Patricia Bidaux, députée au Grand Conseil et Présidente d'Agri-Genève

Delphine Klopfenstein Brogini, Conseillère nationale

Léa Winter, Co-Présidente de FIAN Suisse et coordinatrice du projet de caisse genevoise de l'alimentation

Lucia Bordone, chercheuse à la HETS et coordinatrice du projet sur les nouvelles solidarités alimentaires

Christophe Golay, Académie de droit international humanitaire et de droits humains

Conclusion de Jean-Jacques Roth, Vice-Président de la Fondation Leenaards